

Près de 60 Maires, Présidents de Départements, Région et Parlementaires demandent l'inscription prioritaire de la ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse (POLT) dans la future Loi d'Organisation des Mobilités

Ouvertes le 19 septembre dernier, les Assises nationales de la mobilité vont permettre de définir les investissements à réaliser en matière d'infrastructures de transports au cours des 10 prochaines années.

Dans ce cadre, **24 parlementaires, 16 Maires, 8 Présidents de Départements, plusieurs représentants de Régions ainsi que l'association Urgence ligne POLT** ont déjà signé une déclaration commune (*texte et liste des signataires en fichiers joints*). D'autres signatures sont en cours de réception.

Au-delà du soutien massif qu'elle a reçu, cette déclaration est aussi **une première** puisqu'elle propose **une position commune à tous les Territoires de POLT**.

Afin de passer à une phase active, **la déclaration a été remise ce 29 novembre à Philippe Duron, Président du Conseil d'orientation des infrastructures**, qui devra préparer la future Loi d'organisation des mobilités (1^{er} semestre 2018) et en assurer le suivi. Le rôle du conseil sera déterminant puisqu'il aura la charge de proposer une planification des investissements sur 10 ans.

Philippe Duron a présidé la commission « Mobilités 21 » en 2012 et 2013 ainsi qu'en 2015, la mission Trains d'Equilibre du Territoire (TET) avec la charge de prioriser les projets d'infrastructures et de renouveler les matériels roulants.

La délégation reçue ce 29 novembre au secrétariat des Assises nationales de la mobilité a notamment défendu l'urgence des travaux de régénération et, au-delà, de modernisation sur la ligne. Les principaux enjeux étant le relèvement sensible des vitesses avec un programme **d'investissement à engager dès 2020-2022, afin de gagner, avec des trains neufs, 40 à 45 minutes de Paris à Toulouse dont 30 minutes sur la section Paris-Limoges mettant ainsi Limoges à 2h30 de Paris, voire légèrement moins pour un ou deux rapides directs, et ce avant 2025.**

La délégation reçue par Philippe Duron était composée de :

Serge Descout, Président du Département de l'Indre, initiateur de la démarche

Pascal Coste, Président du Département de la Corrèze

Valérie Simonet, Présidente du Département de la Creuse

Michel Autissier, Président du Département du Cher

Valérie Rabault, Députée du Tarn-et-Garonne

Aurélien Pradié, Député du Lot, Conseiller régional Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon

Emile-Roger Lombertie, Maire de Limoges

Charles-Eric Lemaignan, représentant le Maire d'Orléans, 1^{er} Vice-Président de l'AdCF, Vice-Président du GART, Conseiller communautaire d'Orléans Métropole

Chantal Monjoint, Adjointe au Maire de Châteauroux

Jean-Claude Sandrier et **Jean-Noël Boisseleau**, Président et Vice-Président d'Urgence ligne POLT